

Remarques du secrétaire parlementaire du secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures aux représentants de la Grande  
marche pour la Paix

Introduction

C'est avec un grand plaisir que j'accueille à Ottawa les représentants de la Grande marche pour la Paix. J'ai entendu parler de leur passage dans d'autres capitales, en quête de points communs entre les nations, à partir desquels construire un avenir pacifique et sûr. J'ai également appris les efforts considérables déployés par les organisateurs canadiens afin de mettre sur pied un programme utile à l'intention de nos invités. C'est en fait ce genre de programme populaire qui donne au mouvement mondial de la paix une force aussi puissante dans l'arène internationale.

Le gouvernement canadien a soigneusement étudié les questions que vous avez posées. Afin de vous dresser un tableau exact de la politique canadienne à l'égard de ces sujets importants, nous avons estimé nécessaire dans nos réponses de ne pas nous en tenir au simple "oui" ou "non", contrairement à ce que vous aviez demandé. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, est également de l'avis que pour parvenir à une compréhension réelle de ces questions cruciales et extrêmement complexes, il ne suffit pas de répondre par "oui" ou par "non", étant donné que ce genre de réponse pourrait donner une fausse idée de notre position.

En même temps, je tiens à souligner que ma déclaration et ma réponse aux questions n'exposent pas de façon complète ou globale la politique du Canada à l'égard du désarmement et du contrôle des armements. Par contre, vos questions fournissent une base de discussion en ce qui concerne au moins certains aspects de la politique canadienne.

Permettez-moi de faire remarquer que le désarmement et le contrôle des armements sont, avec la défense, la dissuasion, le maintien de la paix et le règlement pacifique des différends, l'un des éléments qui composent notre politique en matière de sécurité. Peut-être vous sera-t-il utile de savoir que, en octobre 1985, le Premier ministre a énoncé les six objectifs prioritaires du Canada dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, à savoir: